

Beaumont le 11.07.2019

numéro provisoire : C57-034

M. NICOLAS DIDIER
117 Route de Serignac
82500 Beaumont de Lomagne

A
M. le Président du
Grand Périgueux



Monsieur le Président
Je renouvelle ma demande de PLU
concernant les parcelles énumérées
dans la feuille jointe.

Avec mes remerciements
Recevez Monsieur ma haute considération

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Didier".

Périgueux, le 05/06/2019

Direction des Stratégies Territoriales
Service Urbanisme et Développement Durable
Affaire suivie par Céline FAILLY
Tél. : 05.53.35.86.27
c.failly@grandperigueux.fr

Monsieur NICOLAS Didier
148 route de Sérignac
82500 Beaumont de Lomagne

Objet : PLUi - Votre demande du 11 mai 2019
Nos réf. : 19007CF.CC

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 15 mai dernier, votre courrier concernant les parcelles A 166, 660, 657, 658 et 659 situées sur la commune de Salon.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté lors du conseil communautaire du 24 janvier 2019. L'enquête publique a débuté lundi 3 juin. Toute correspondance doit être faite durant la durée légale de l'enquête publique, soit du lundi 3 juin à 8h30 au mardi 16 juillet 2019 à 17h00.

Par conséquent, je vous invite à renouveler votre demande pendant toute la durée de l'enquête publique. En effet, le public pourra déposer ses observations et propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur les registres d'enquête déposés au siège du Grand Périgueux, ainsi que dans chacune des mairies et mairies déléguées du territoire de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux pendant toute la durée de l'enquête publique.
- soit lors des permanences tenues par les commissaires enquêteurs au siège et en mairies.
- soit les adresser par écrit à Monsieur le Président de la commission d'enquête, domicilié à la communauté d'agglomération du Grand Périgueux, 1 Boulevard Lakanal - BP 70171 - 24019 PÉRIGUEUX Cedex.
- soit sous format électronique sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://registre.agrn.fr/>.
- soit par courriel à l'adresse électronique : enquete.publique@grandperigueux.fr, en portant la mention « enquête publique sur le PLUi du Grand Périgueux », « enquête publique sur les propositions de périmètres délimités des abords des monuments historiques », ou « enquête publique sur l'abrogation des cartes communales » selon le cas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-Président
Stéphane MOTTIER

